

Aménagement entrée parking de la mairie : Le mur de soutènement a été réalisé en briques par nos employés communaux en régie. L'accès piétons sera revu après les travaux d'assainissement collectif.

Classement et préservation des archives : Un gros travail a été réalisé avec l'aide d'une archiviste du centre de gestion afin d'aider au classement et à la préservation de nos archives. Plusieurs aspects ont été pris en compte : conditions de conservation, aménagement d'un local dédié (étage mairie), organisation de la maintenance des fonds classés, achats de fournitures de conservation, mémoire technique, etc... Il restera un reliquat à réaliser dès approbation du conseil municipal et du Département.

Charreterie et four : L'ouverture au public défini par nos soins est prévue à l'été 2024 après les aménagements sur le four à pain, notamment le sanitaire. L'intérieur du rez-de-chaussée de la charreterie est pratiquement terminé.

Espace dédié à un professionnel de santé : Depuis le 1 septembre le local situé au 250 rue de la mer occupé par la secrétaire du SMVOS est loué à un kiné. Le bureau du secrétariat du SMVOS est transféré à l'étage dans un espace réaménagé à cet effet.

Verrières église : Contact pris avec la DRAC pour la restauration de 2 verrières côté Est et Sud Est en 2024. Les devis sont en notre possession. Le Conseil Municipal a délibéré en faveur de la restauration. Le coût est de 80 189.42 € HT.

RAPPEL IMPORTANT

A quel horaire peut-on utiliser sa tondeuse à gazon la semaine et le week-end ? La tonte de pelouse et, d'une manière générale, l'utilisation de matériel bruyant de jardinage ou de bricolage doivent respecter des horaires précis qui varient d'une commune à l'autre. Des sanctions sont prévues pour les contrevenants.

- Lundi au vendredi, sauf jours fériés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



Nous constatons encore des infractions à la législation en vigueur.

LA VIGIE DE LONGUEIL N°14

LONGUEIL – « Vive la rentrée »

Le secrétariat de mairie est ouvert :

Mardi de 17h00 à 19h00

Vendredi de 9h00 à 11h30

Site internet : <http://mairiedelongueil.fr>

Vous pouvez joindre le secrétariat au 02 35 83 00 64 ou par mail : mairie-sg.longueil@wanadoo.fr



Rappel : Questionnaire association : dans le journal communal en feuille libre se trouvait un questionnaire pour relancer une association regroupant plusieurs activités (ex : randonnée, pétanque, couture / tricot, jeux de société, danse, festivités...) Une première réunion regroupant tous les volontaires aura lieu **vendredi 15 septembre à 19h00 à la charreterie** afin de définir une structure.

Rappel : L'association des parents d'élèves du RPI est relancée depuis le mois de novembre après quelques années en sommeil, avec un tout nouveau bureau.

Si vous souhaitez suivre les actualités de l'association, vous pouvez vous abonner à la page Facebook L'association des parents de la basse Saône ou nous envoyer un mail assopbs@outlook.fr

Inauguration du Parc Oterloro présidée par le Sous-Préfet avec la présence de nombreuses personnalités le 08 septembre 2023.

P1 L'École projet ECOMATES (Erasmus +)

Sous un soleil radieux, les 38 élèves scolarisés à Longueil cette année ont fait leur rentrée lundi 4 septembre. Les travaux nécessaires pour rendre l'école la plus accueillante possible ont été réalisés pendant l'été et un lave-linge a désormais trouvé sa place à côté de la classe de Mme Demouchy (cela permettra notamment de réduire l'utilisation de papier essuie-mains). Le projet ERASMUS+ qui avait été déposé en mars dernier étant placé sur "liste de réserve", la thématique principale de cette nouvelle année scolaire sera "Jeux... partage". Dès la première semaine de l'année, un premier temps fort est programmé puisque chaque enfant de l'école va parrainer l'un des arbres du Parc OTERLORO. Cette proximité des élèves de notre Ecole avec notre commune est précieuse. Bientôt, ils prendront soin de notre village à leur tour !

P3 La sécurité

Sécurité rue de la mer : le Conseil Municipal a délibéré et validé le projet présenté par notre bureau d'études V3D. Il reste quelques aménagements à préciser. L'appel d'offres sera lancé à la rentrée pour des travaux qui devraient commencer en avril 2024. La Commune de Longueil a repris la main et sera maître d'ouvrage. La Com-Com Terroir de Caux sera maître d'ouvrage pour uniquement l'aspect « mobilité vélo ». Nous organiserons une réunion avec tous les riverains concernés de la rue de la mer afin de bien identifier les besoins. D'ores et déjà après une première esquisse nous constatons que certaines haies privées débordent de plus d'un mètre sur le domaine public. L'objectif principal du projet est de créer un cheminement piétonnier sécurisé entre l'école et l'extrémité du village (environ 1200m). Le Département propriétaire et gestionnaire des accotements se chargera du bornage conformément au cadastre dans les secteurs litigieux concernés.

Défense incendie : en conformité avec le SDIS, une réserve d'eau de 120m³ a été créée sur un terrain mis à la disposition de la commune appartenant à M Rambure. Cet ouvrage a été financé en partie par le Département et l'Etat. Ainsi tout le secteur de la rue de la Pescherie est maintenant sécurisé.

Stationnement interdit : Malgré plusieurs rappels nous constatons toujours des stationnements sur les trottoirs malgré la présence d'un parking à quelques mètres. La gendarmerie dressera des amendes aux contrevenants.

Il y va de la sécurité de tous surtout des enfants ou des personnes âgées qui sont obligées de s'écarter au dernier moment, alors que malheureusement certains automobilistes roulent au-delà des 50 ou 30 km/h dans l'agglomération.

Par ailleurs, nous constatons toujours des vitesses excessives notamment rue de la Hayette et rue de la mer. La gendarmerie effectuera prochainement des contrôles.

Parking végétalisé rue Cauchie : le stationnement est possible maintenant perpendiculairement au cordon implanté par nos agents (environ 20 places)

Un nouveau parking sera créé vers la rue de l'église d'environ 1500m² sur un terrain acheté par la commune à M Rambure. Il permettra de stationner aux abords de la charreterie et de l'église lors de rassemblements importants. Début des travaux : mars 2024.

P4 Environnement et urbanisme

Séquence 5 Terrain OTERLORO Depuis l'ouverture le 1 juillet, nous constatons un intérêt pour ce parc. Comme nous l'avons souhaité, nous accueillons des publics variés : enfants, ados, parents, grands-parents, personnes en situation de handicap. C'est un succès et tout le village peut en être fier. Des aménagements complémentaires seront réalisés en 2024 ou 2025 si le Conseil Municipal en approuve la nécessité. L'inauguration par les personnalités est prévue le 8 septembre.

Parc Jean LECLERC : les ânes sont de retour.

Lampes LED : L'installation de nouvelles lanternes est reportée en début 2024. Le syndicat électrique qui gère le dossier est débordé de demandes. Les secteurs concernés : cité Dorien, Duramé, rue du buisson d'Anval, rue de la Pescherie, rue Asseline.

Assainissement branchements privés : Les travaux dans le domaine privé se poursuivent. Globalement cela se passe correctement.

Renaturation de la peupleraie Tous les peupliers et les noyers du Caucase sont abattus. Un plan de gestion et des aménagements sont prévus en 2024 avec le Conservatoire du Littoral propriétaire des lieux. La commune de Longueil et le Département seront intégrés sera intégrée dans le dispositif.

Entretien du cimetière : nous réfléchissons à créer des espaces végétalisés dans les allées principales du cimetière afin de réduire le temps passé à désherber par les agents communaux. Il est rappelé que nous ne devons plus utiliser de produits phytosanitaires.

P5 Patrimoine

Etage de la mairie : 2 pièces sont isolées. Elles seront disponibles après travaux de finition pour le Plan Communal de Sauvegarde et la salle d'archives. Rappelons que ces travaux sont réalisés au fil de l'eau par nos employés communaux. Pour les autres pièces, les aménagements seront réalisés par une entreprise dans le cadre du dispositif « fonds vert » initié par l'Etat.